

## Taiwan

**Pasuya Poiconu**  
**Jason Pan**

La population autochtone de Taiwan<sup>1</sup> officiellement reconnue s'élève à 540 023 personnes [déc. 2014] et représente 2,30 % de la population totale (23 433 753) habitants (déc. 2014)]. Seize peuples autochtones sont officiellement reconnus. Par ailleurs, au minimum, neuf peuples autochtones [dits] Ping-Pu (« des plaines » ou « des basses terres ») continuent de se voir refuser une reconnaissance officielle.<sup>2</sup> Les lieux de vie de la plupart des peuples autochtones [actuellement reconnus] de Taiwan sont originellement situés dans les montagnes centrales, le long de la côte est, ou encore dans le sud. Mais près de la moitié de cette population a migré pour s'installer dans des espaces urbains.

Les principaux défis auxquels font face les peuples autochtones à Taiwan restent la disparition rapide de leurs cultures et de leurs langues, un statut social mineur et un poids politique et économique très limité. Le Conseil des peuples autochtones (CPA) est à Taiwan l'organisme public en charge des peuples autochtones. Un certain nombre de lois nationales protègent leurs droits, comme les articles additionnels constitutionnels (2005), statuant sur la représentation des autochtones à l'Assemblée législative, sur la protection linguistique et culturelle, et sur leur participation politique, la Loi fondamentale des peuples autochtones (2005), la Loi sur l'éducation en faveur des peuples autochtones (2004), la Loi sur l'identification autochtone (2001), la Réglementation pour la reconnaissance des peuples autochtones (2002) et la Loi [générale] sur le nom (2001), qui autorise les autochtones à s'enregistrer sous leur nom originel transcrit avec des caractères chinois en y ajoutant une transcription romanisée. Malheureusement, de sérieuses disparités et contradictions dans la législation, auxquelles s'ajoute une mise en application seulement partielle des lois garantissant des droits aux peuples autochtones, ont freiné l'avancée vers l'auto gouvernance.

N'étant pas membre de l'Organisation des Nations Unies, Taiwan n'a pu voter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ni ratifier la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail.



### Conflit au sujet des ressources forestières

Dans le cadre de deux affaires distinctes l'année dernière, les lois coutumières autochtones et celles de l'État, portant sur la propriété et l'utilisation des ressources forestières, sont entrées en conflit au sujet de la manière de traiter des arbres tombés. Dans la plupart des communautés autochtones de Taiwan vivant en zone montagneuse, lorsqu'une chute d'arbre est provoquée par des causes naturelles, la tradition veut qu'on les laisse se décomposer naturellement sur le sol ou, sinon, qu'on convoque un conseil communautaire pour décider ce qu'il faut en faire.

Mais ces deux affaires se sont fait prendre dans les filets d'autres groupes d'intérêt, parce que le bois en question – le cyprès rouge de Taiwan (*Chamaecyparis taiwanensis*) – était une essence de valeur mais aussi parce que les revendications au sujet de la juridiction territoriale divergent entre communautés autochtones, instances gouvernementales et milieu universitaire. Dans le cas survenu dans le comté de Nantou, le bois tombé a été évacué par le personnel du Centre de recherche expérimentale forestière de l'Université nationale de Taiwan qui a déclaré avoir un pouvoir de juridiction sur la zone. Dans le village de Tongmen, dans le comté de Hualien, c'est le personnel de l'Office des forêts qui a emmené le bois tombé. Les villageois de Tongmen ont déjà eu des altercations avec le gouvernement local du comté de Hualien auquel ils reprochent de ne pas limiter le nombre d'entrées touristiques dans le Parc de Loisirs de Mugumugi, ce qui a pour cause de dégrader considérablement la rivière et la forêt locales.

L'érection de barrières pour restreindre l'accès des touristes a été tentée à plusieurs reprises, mais cela a débouché sur un conflit avec les autorités gouvernementales.

Les questions relatives à la gestion des ressources naturelles sont censées avoir été clarifiées par la promulgation de la Loi fondamentale des Peuples Autochtones (*Indigenous Peoples' Basic Law*) de 2005. Cependant, les parties impliquées dans ces

deux cas, à savoir les communautés autochtones, les services gouvernementaux locaux et nationaux, le monde académique et les acteurs du secteur privé, doivent encore régler les problèmes d'interprétation et d'application de la loi.

### **Chasseurs Puyuma traduits en justice pour port d'armes à feu**

La célébration annuelle Mangayau par le peuple Puyuma dans le comté de Taitung, sur la côte est, s'est tenue en décembre. Selon la tradition Puyuma, les chasseurs masculins doivent camper dans la forêt et chasser des animaux sauvages, puis les ramener pour les cuire pour la fête. Mais neuf chasseurs du village Papuru ont été arrêtés par la police du comté de Taitung pour possession illégale d'armes à feu. Les agents de police ont déclaré les avoir mis en détention parce qu'ils avaient violé la loi de contrôle sur les armes à feu. Cinq d'entre eux n'ayant pas de permis conforme pour leurs fusils ont été amenés au bureau du procureur de la ville de Taitung afin d'être soumis à un interrogatoire plus approfondi, mais ils ont été relâchés par la suite. Les villageois de Papuru ont protesté contre les agissements de la police et l'incident a de nouveau déclenché une polémique publique mettant en balance la préservation de la vie sauvage et les pratiques culturelles traditionnelles autochtones. Des responsables du Conseil des peuples autochtones (CPA) ont émis plusieurs communiqués de presse pour attirer l'attention sur le fait que les modifications apportées dans les récentes années à la loi sur le contrôle des armes à feu à Taiwan ont élargi l'interprétation et l'application de celle-ci. Ils ont souligné les paragraphes particuliers de la loi prévoyant pour les autochtones non pas une poursuite pénale mais plutôt une « punition administrative ». Le CPA a invité les instances judiciaires à plus de prudence quant à l'application de la loi et les responsables ont dit vouloir agir en coordination avec les instances gouvernementales compétentes dans cette affaire.

### **Suites des élections de novembre**

Les élections générales de novembre 2014 dans les villes [comtés] et municipalités spéciales se sont traduites par une avancée considérable du parti d'opposition, le Parti démocratique progressiste (PDP) ; elles sont aussi largement considérées comme une défaite cuisante pour le parti au pouvoir, le Kuomintang (KMT), et pour son chef de file, le président Ma Ying-jeou. Lors des scrutins majeurs, le Kuomintang s'est uniquement maintenu au poste de maire de la ville de Nouveau Taipei, alors que le PDP s'est imposé dans la capitale, Taipei, et à Kaohsiung, Tainan, Taoyuan et Taichung. Aux lendemains des élections de novembre, les administrations municipales procèdent à un remaniement de leur garde dans toutes les divisions maîtresses. Etant donné que chacune des six villes principales possède une Commission des Affaires autochtones au sein de leur structure gouvernementale, de nouveaux directeurs y ont été nommés.<sup>3</sup> L'un d'entre eux, Mayaw Kumud, est un militant autochtone et fut jadis emprisonné par le gouvernement KMT pour avoir organisé des manifestations contre la politique d'assimilation du gouvernement, déniait aux peuples autochtones les droits à la terre, à la langue et à la culture. Une

autre directrice est une journaliste autochtone, Kolas Yotaka, et a par le passé dirigé la section des actualités au sein du Réseau de télévision autochtone de Taiwan.

### **Les groupes [dits] Ping Pu « des basses terres » continuent de demander leur reconnaissance officielle**

L'organisme de recherche principal de Taiwan, l'Academia Sinica, a organisé à la fin de l'année, sur son campus, un colloque scientifique de première importance, avec pour thème principal les relations et le dialogue entre les peuples autochtones reconnus officiellement et les groupes autochtones Ping-pu « des basses terres ».

En novembre, des représentants de la communauté Siraya de la région de Tainan et d'autres groupes autochtones Ping Pu ont lancé un nouvel appel au Ministère de l'Intérieur pour le rétablissement de leur statut d'autochtones, invalidé par le régime chinois du KMT dans les années 1950. Cet acte s'inscrit dans la continuité d'une précédente action en justice réclamant leur inclusion dans la liste des groupes autochtones officiellement reconnus. Uma Talavan et son père, Cheng-hiong Talavan, ont exposé leur cas au nom des Siraya et des groupes autochtones Ping Pu lors d'une audience à la Commission des requêtes et appels du Ministère. Ils étaient accompagnés de leurs avocats pour cette ultime étape d'une série de procédures contentieuses contre le gouvernement entamée en 2010. Uma Talavan a qualifié la dénégation de leur statut d'autochtones par le CPA et le gouvernement taiwanais de moralement inacceptable, assimilable à une violation des droits humains et de la Déclaration onusienne des droits des Peuples autochtones.

### **Les peuples autochtones dans l'armée et la police**

Chien Tung-ming, député autochtone (Paiwan) KMT a organisé en 2014 un colloque engageant une discussion sur le service militaire et les programmes de formation des autochtones ainsi que sur leur promotion au sein des trois branches des forces armées. Les officiers autochtones les plus hautement gradés, du rang de colonels ou au-dessus, et cinq majors-généraux ont assisté à ce colloque, présidé par le ministre de la défense nationale, Yen Ming. Les députés et les participants ont réclamé des programmes de formation continue pour les officiers autochtones et une valorisation de leurs services.

Des responsables gouvernementaux ont aussi convoqué plusieurs réunions au cours de l'année avec des administrateurs des deux principales institutions de formation des officiers chargés du maintien de la loi : l'École de police de Taiwan et l'Université centrale de police. Ces réunions ont été convoquées pour prendre acte de la nécessité d'adapter le système national des examens au vu du nombre dégressif des agents de police d'origine autochtone depuis ces dernières années. De nombreux agents autochtones hauts gradés, pouvant parler des langues autochtones et coutumiers de la culture des communautés locales, sont également proches de la retraite. Dans de nombreux cas, le manque d'agents de police d'origine autochtone affectés à des postes de police au sein de communautés locales a engendré des problèmes de communication et d'incompréhension culturelle. En remède à cette situation, les services gouvernementaux et des responsables ont recommandé

d'ajouter l'« administration des affaires autochtones » comme sujet supplémentaire aux examens nationaux du service public spéciaux avec quota pour les agents de police autochtones. Le but est d'élargir la base des inscriptions de candidats autochtones admis à concourir et d'encourager plus de policiers à travailler en milieu autochtone.

## Notes et références

<sup>1</sup> Le Kuomintang (KMT), parti actuellement à la tête de l'Etat, utilise l'expression « République de Chine » [dont la plus grande portion se trouve être l'île de Taiwan, pour désigner l'entité territoriale sous sa juridiction]. (Note de l'éditeur : la République Populaire de Chine, quant à elle, ne reconnaît pas l'existence ni l'indépendance politique de Taiwan ou de la « République de Chine ». Tout au long de cet article, Taiwan est donc uniquement utilisée pour se référer à une aire géographique, sans prendre position sur le statut politique de l'île)

<sup>2</sup> Les groupes officiellement reconnus [en 2014] sont : les Amis (également connus sous le nom de Pangcah), les Atayal (aussi appelés Tayal), les Paiwan, les Bunun, les Puyuma (également connus sous le nom de Pinuyumayan), les Tsou, les Rukai, les Saisiyat, les Sediq (aussi appelés Seediq), les Yamei (aussi appelés Tao), les Thao, les Kavalan, les Truku, les Sakizaya [les Hla'alua (depuis juin 2014) et les Kanakanavu (depuis juin 2014)]. Les neuf groupes Ping Pu [« des plaines »] non reconnus sont : les Ketagalan, les Taokas, les Pazeh, les Kahabu, les Papora, les Babuza, les Hoanya, les Siraya et les Makatao<sup>3</sup> Les nouveaux directeurs sont Mayaw Kumud (Amis) pour Taichung, Kolas Yotaka (Amis) pour Taoyuan, Kuchung Kalavangan (Bunun) pour Kaohsiung, Chen Hsiu-hui (Amis) pour Taipei, Wang Chih-min (Tsou) pour Tainan, Yang Hsin-yi (Amis) pour le Nouveau Taipei

***Le Professeur Pasuya Poiconu** appartient au peuple autochtone Tsou, localisé dans le centre de Taiwan. Il enseigne à l'Université nationale Cheng Kung et ses recherches portent sur la littérature et la mythologie autochtones. Il a publié plusieurs ouvrages dans ces domaines. Il a assumé dans le passé la charge de directeur du Musée national de la préhistoire de Taiwan [2006-2008] et est présentement membre du Yuan des Examens [chambre du gouvernement central chargée du recrutement et de l'évaluation des fonctionnaires]. Cet article a été traduit du chinois par **Jason Pan**, quant à lui écrivain et journaliste Ping-Pu du groupe Pazeh, originaire du village Liyutan dans le centre de Taiwan. Jason Pan est le directeur de l'Organisation activiste pour les droits autochtones TARA Ping Pu et un des ex-membres de conseil exécutif de l'Alliance asiatique des peuples autochtones (AAPA).*

*Source: IWGIA Indigenous World 2015  
Traduction de l'anglais par **Fiorella Allio**,  
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie*